



Appel à manifestation d'intérêt

Programme de renforcement des capacités de recherche en sciences sociales en Afrique francophone

Résumé : Ce programme mis en œuvre par le **Global Development Network (GDN) financé par l'Agence Française de Développement** vise à renforcer **cinq institutions de recherche en sciences sociales** ainsi qu'à **dynamiser la production de recherche** par de jeunes chercheur-e-s (voir définition ci-dessous). Le programme encouragera des échanges réguliers entre les institutions participantes autour **des liens entre les dimensions économiques, environnementales et sociales du développement durable** ainsi que sur la manière de **renforcer efficacement la capacité de recherche** dans l'espace africain francophone. **Les échéances pour l'envoi du dossier de sélection complet à recherchefrancophone@gdn.int sont fixées au 28 août 2022 à minuit GMT.**

Introduction

Créé comme « Knowledge Bank »¹ en 1999, le **Global Development Network (GDN)** est une organisation internationale publique qui soutient la recherche en sciences sociales de haute qualité, orientée vers un développement inclusif. Les institutions de recherche et les chercheurs en sciences sociales² qui interrogent les interactions sociales dans leurs environnements et contextes fluctuants peuvent jouer un rôle important dans les débats publics. L'**Agence Française de Développement**, qui soutient notamment l'éducation supérieure et la recherche dans ses pays et territoires d'intervention, et le GDN rejoignent leurs forces pour renforcer la recherche en Afrique francophone. En 2019, les auteurs d'une note technique de l'AFD faisaient le constat suivant :

¹ Diane Stone, *Banking on Knowledge: The Genesis of the Global Development Network* (New York: Routledge, 2000). Fondé à Washington, le GDN a son siège à New Delhi depuis 2005 et a récemment ouvert un bureau européen à Clermont-Ferrand. Il fait partie avec le Centre d'Etudes et de Recherches en Développement International (CERDI) et la Fondation pour les Études et les Recherches en développement International (FERDI) du Pôle Clermontois de Développement International. Le GDN possède déjà une expérience de collaboration avec des chercheurs et des instituts de recherche de plusieurs pays d'Afrique francophone (en particulier via l'attribution de bourses à des chercheurs prometteurs en sciences sociales et via une analyse des systèmes de recherche menée en Côte d'Ivoire, au Niger et au Cameroun par des équipes locales). Le GDN a travaillé particulièrement avec les Pays les Moins Avancés grâce à un financement du Centre de Recherches pour le Développement International (<https://www.gdn.int/local-capacity/research-capacity-least-developed-countries>).

² Les sciences sociales sont définies de manière large. Les disciplines couvertes sont indiquées p.59 dans *Frascati Manual 2015: Guidelines for Collecting and Reporting Data on Research and Experimental Development* (oecd-ilibrary.org).

« Dans la plupart des pays africains, des **capacités nationales de recherche** existent tant en termes d'**espaces** de recherche (centres de recherche, universités, think tanks...), de **chercheurs** que de **production** de connaissances (publications, études, thèses, mémoires ...), mais elles sont souvent **dispersées, peu visibles, peu soutenues, et sont peu associées aux débats publics et aux discussions sur les politiques publiques internationales, nationales et locales** ».³

Comme dans d'autres régions, les **institutions de recherche d'Afrique francophone n'exploitent pas encore leur plein potentiel** et ne sont pas toujours à même **de mettre leurs questions de recherche à l'agenda scientifique et politique national, régional et international**.

Malgré le rôle moteur d'institutions nationales ou régionales comme le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA)⁴, beaucoup d'entre elles connaissent des difficultés structurelles liées au manque de financement et parfois à un certain isolement. Les universités, en particulier, ont une grande difficulté à continuer à jouer un rôle moteur dans la recherche tout en assurant un rôle croissant dans les systèmes d'éducation supérieure nationaux.

Avec le développement de l'éducation supérieure et le nombre croissant d'étudiants sur le continent africain, **les jeunes chercheur-e-s** (*défini-e-s ici comme des post-doctorant-e-s ou docteur-e-s sans poste d'enseignement ou de recherche permanent sans limite d'âge*) sont de plus en plus nombreux et ont des aspirations légitimes à s'insérer dans les systèmes de recherche de leur pays ou d'un autre pays francophone africain.

Le **but de ce programme est de soutenir les institutions de recherche à bénéficier pleinement des talents de ces jeunes chercheur-e-s** – et par la même à soutenir leur questionnement propre, nécessaire pour la formation d'un vivier intellectuel essentiel au développement endogène des pays, et à un cadrage de qualité des questions de développement au niveau local comme global.

Objectif du programme

Le programme vise à **renforcer les institutions de recherche ainsi qu'à dynamiser la production de recherche** par de jeunes chercheur-e-s, sur la base de propositions qui combinent les deux objectifs et qui correspondent aux aspirations des institutions participantes. En outre, le programme encouragera des échanges réguliers entre les institutions participantes sur les interactions entre les différentes dimensions du développement durable ainsi que sur la manière de renforcer efficacement la capacité de recherche dans l'espace africain francophone. **Cinq institutions seront sélectionnées.**

Ce programme repose sur plusieurs postulats:

- (1) malgré des efforts de systématisation des connaissances sur les systèmes de recherches de certains pays d'Afrique francophone⁵, certaines institutions ne sont pas en capacité de mettre en perspective leurs défis, de documenter leurs pratiques innovantes, de lancer des pilotes et de les mettre à l'échelle. Une meilleure articulation entre les trois niveaux (systèmes de

³ [Notes techniques n°52 | Recherches africaines et rôles de l'aide internationale : le cas des sciences sociales | AFD - Agence Française de Développement](#)

⁴ [Le Plan stratégique du CODESRIA \(2022-2026\) - CODESRIA](#)

⁵ Exemples d'études récentes : Swisspeace, "Strengthening Knowledge Ecosystems. Côte d'Ivoire."; GDN and CAPEC, "Evaluation of the Environment of Research in Social Sciences: The Case of Ivory Coast"; GDN and Economie Politique et Gouvernance Autonome, "Restauration de La Recherche En Sciences Sociales Au Niger"; GDN and REMA, "Evaluation de l'environnement de La Recherche En Sciences Sociales : Le Cas Du Cameroun."

recherche, institutions de recherche, chercheur-e-s) est nécessaire dans plusieurs pays de l'espace africain francophone;

- (2) même si l'espace africain francophone est extrêmement divers, les institutions utilisant principalement le Français peuvent gagner à renforcer leurs liens avec des pairs utilisant la même langue de travail. La question de l'insertion dans une communauté régionale ou mondiale représentent des défis communs à plusieurs institutions au-delà des frontières nationales;
- (3) les institutions de recherche sont mieux à même que les bailleurs de définir comment utiliser les subventions disponibles via ce programme : elles connaissent leurs types de difficultés, ont souvent des idées de projets innovants qui ne sont pas encore financés et ont souvent une meilleure connaissance des autres sources de financement dont elles peuvent disposer;
- (4) les jeunes chercheur-e-s sont un groupe cible prometteur – parfois insuffisamment pris en compte par des appuis budgétaires généraux au secteur par les bailleurs. Les institutions de recherche souhaiteraient les encourager, mais n'ont pas toujours la possibilité de les autonomiser et de les retenir dans leur institution - tant les autres défis auxquels les institutions doivent faire face sont nombreux. Des financements individuels dédiés peuvent servir de tremplin non seulement pour les individus concernés mais aussi pour envisager des stratégies plus vastes de promotion de la nouvelle génération de chercheur-e-s;
- (5) la **thématique des liens entre les dimensions économiques, environnementales et sociales du développement durable** est une thématique vaste qui intéresse les institutions de recherche de plusieurs pays d'Afrique francophone, qui favorise l'interdisciplinarité au sein des sciences sociales, et qui englobe et/ou est en lien avec les agendas propres plus spécifiques de nombreuses institutions.

Déroulé du programme

Les cinq institutions sélectionnées seront soutenues via les quatre volets suivants:

VOLET 1 : Financements de renforcement de capacités sur proposition des institutions d'un montant pouvant aller jusqu'à 100 000 EUR par institution (sur une période d'environ 24 mois)

Les institutions devront elles-mêmes formuler une stratégie et une série d'actions visant à accroître leur propre capacité de recherche. Les activités financées pourront avoir pour objectif de développer la vision de l'institution ; de renforcer la formation à la recherche ; de renforcer la production, valorisation et diffusion de la recherche ; de renforcer le management ou le pilotage des institutions par exemple à travers la gestion des ressources humaines ou l'évaluation (cette liste n'est pas exhaustive et les éléments mentionnés ne sont pas exclusifs).

VOLET 2 : Financements dédiés au renforcement des capacités des jeunes chercheur-e-s et à la production de recherche par ceux-ci. Des bourses destinées aux jeunes chercheur-e-s ainsi qu'un budget pour la gestion d'un processus compétitif seront disponibles.

Ce volet vise non seulement à financer des jeunes chercheur-e-s francophones⁶ sur leurs agendas propres⁷ mais aussi à stimuler la réflexion institutionnelle et à expérimenter de nouvelles pratiques autour de leur recrutement et leur financement. **Les bourses pourront financer la poursuite de recherches individuelles ou tout autre projet innovant de nature collaborative et interdisciplinaire autour des thèmes couverts.** Des mentors individuels – internes ou externes à l’institution – seront disponibles pour ces jeunes chercheur-e-s sélectionnés conformément à la stratégie du GDN et de l’Université Panafricaine qui encourage le « mentorat informel en plus du mentorat institutionnel »⁸. La soumission d’articles dans des revues à comité de lecture francophones par une proportion importante de jeunes chercheur-e-s appuyés pourra être un des indicateurs de suivi du projet choisi en accord avec l’institution concernée.

NB : Les institutions devront décrire et justifier en quoi les actions proposées dans le cadre des deux fenêtres de financement ci-dessus sont complémentaires et répondent à leurs besoins et aspirations.

VOLET 3 : Appui général à l’ensemble des institutions sélectionnées

En plus des activités propres à chacune des cinq institutions sélectionnées (volet 1 & 2), d’autres seront organisées pour l’ensemble des institutions sélectionnées (le programme sera approuvé selon le budget disponible avec les entités sélectionnées : activités de mentorat institutionnel et échanges en présence des mentors; évènement régional réunissant toutes les institutions autour de la promotion des jeunes chercheur-e-s ; « policy labs » permettant aux chercheur-e-s d’interagir avec des praticien-ne-s afin d’affiner et de préciser la pertinence de leur question de recherche pour un public plus large ; intégration dans une communauté virtuelle de chercheur-e-s francophones ; soutien à la participation à la conférence internationale du GDN réunissant chercheur-e-s et praticien-ne-s). Ce volet visera en particulier à renforcer l’échange de bonnes pratiques, le réseautage et l’identification de futurs partenaires.

VOLET 4 : Financements individuels complémentaires de valorisation et dissémination pour les chercheur-e-s des institutions sélectionnées

Des financements individuels complémentaires pour la valorisation et la dissémination de la recherche produite pourront être disponibles sur demande des chercheur-e-s des institutions sélectionnées. La publication par le GDN d’un volume commun à l’ensemble des chercheur-e-s financé-e-s sera envisagée.

Eligibilité

Toute institution candidate doit répondre aux exigences suivantes :

⁶ Ces jeunes chercheurs francophones pourront être issus, le cas échéant, d’autres institutions que les institutions sélectionnées, y compris d’institutions ou de pays non francophones.

⁷ La thématique de recherche devra se rattacher aux interactions entre les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable – une thématique plus précise pourra être définie le cas échéant par les institutions d’accueil (qui seront les 5 institutions sélectionnées).

⁸ Union Africaine, “Research and Publications Policy of the PanAfrican University.”, p.16.

- 1- Être située dans les pays d'Afrique francophone (membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie et/ou utilisant la langue française comme langue de travail dans la recherche en sciences sociales). Les équipes de recherche doivent être en mesure de postuler à cet appel en langue française;
- 2- Avoir pour principal objectif de mener des recherches sur les politiques publiques nationales et régionales dans les domaines politiques, sociaux et économiques;
- 3- Être une institution publique ou privée de recherche à but non lucratif (y compris une université ou un département d'une université);
- 4- Être capable de signer des contrats en son nom et de recevoir une subvention.

Le dossier de sélection doit comporter:

1. Lettre de soutien du responsable de l'institution candidate : elle doit contenir une explication du statut juridique (public/privé et non lucratif), un bref historique, une mention des projets qui représentent au mieux l'institution et, le cas échéant, une présentation des sources de financement internationaux dont l'institution pourrait disposer;
2. Une proposition d'axes principaux de renforcement de capacités de recherche dans l'institution (max. 2500 mots) couvrant les volets 1 et 2. La proposition ne devra pas à ce stade contenir de budget ou de chronogramme détaillé. Elle devra présenter la logique d'intervention et la justifier en prenant en compte le contexte interne et externe de l'institution (y compris en termes d'accès à d'autres sources de financement);
3. Une réponse de max. 2000 mots à la question : « *Comment promouvoir la capacité des jeunes chercheur-e-s à s'insérer dans les institutions de recherche et à contribuer activement à la formulation de l'agenda de recherche et à la gouvernance des institutions de recherche ?* »;
4. Au moins trois CV de l'équipe qui gèrera la subvention y compris au moins une femme chercheuse et un-e jeune chercheur-e-, accompagnés d'une présentation des rôles envisagés à l'intérieur de l'équipe;
5. Liste des publications de l'institution depuis 2015 – veuillez surligner les publications qui concernent, au sens large, le thème des interactions entre les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable.

Il existe la possibilité de faire une demande de clarification jusqu'au 15 juillet 2022. Des réponses individuelles seront envoyées puis une synthèse des réponses sera publiée sur le site internet du GDN au plus tard le 31 juillet. Les échéances pour l'envoi du dossier de sélection complet à recherchefrancophone@gn.int sont fixées au 28 août 2022 à minuit GMT.

Processus ultérieur :

- Un comité international de sélection multidisciplinaire sélectionnera les meilleures propositions lors de la première quinzaine de septembre. Les critères seront : équilibre géographique et diversité des institutions ; excellence et diversité de l'équipe proposée ; potentiel de l'institution à développer une vision sur la capacité de recherche et son

renforcement ; potentiel de l'institution à développer une vision innovante pour les jeunes chercheur-e-s ; bénéfice potentiel à développer ses réseaux dans les thématiques des interactions entre les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable.

- La décision de présélection sera communiquée dans la seconde moitié de septembre 2022.
- Les institutions seront ensuite accompagnées par des mentors pour développer des propositions détaillées sur les volets 1 & 2 du programme (date butoir à convenir en partenariat avec les institutions). Les propositions devront analyser l'environnement de l'institution, ses défis propres puis détailler les besoins en renforcement de capacité de recherche.
- Un atelier de rédaction de proposition en présentiel aura lieu avec les équipes présélectionnées en octobre ou novembre 2022 (lieu envisagé : Clermont-Ferrand, France).
- Une décision de sélection sera communiquée à l'issue de la réception des propositions détaillées par le comité de sélection.
- Un accord sur les indicateurs de succès, sur les livrables et leurs échéances et sur les tranches de financement sera recherché en début d'appui avec le gestionnaire de projet du GDN. Une première tranche de financement sera alors remise aux institutions sélectionnées. La tranche finale des financements des volets 1 & 2 sera versée aux institutions après participation aux activités du volet 3 et réalisation satisfaisante du plan détaillé des volets 1&2.